

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 66 (1995)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

**L'agriculture jurassienne
aujourd'hui et demain** 3

**Une préoccupation majeure
de l'agriculture jurassienne :
l'endettement des
exploitations** 7

**Des perspectives de dévelop-
pement dans nos régions :
l'agriculture biologique et
son avenir** 11

**Face aux défis de demain :
la formation professionnelle
dans l'agriculture** 15

Conférence-débat 18

Cours 19

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,
Moutier

Secrétaire général et rédacteur res-
ponsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

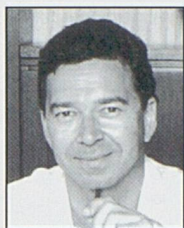
Administration de l'ADIJ et rédaction
des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
66^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 40.-
Prix de ce numéro : Fr. 10.-



par
*Jean-Paul
Bovée,
Secrétaire
général
de l'ADIJ*

L'agriculture de nos régions

Regard vers l'avenir

Vers 1850, l'agriculture occupait encore 40 % de la population active dans les six districts du Jura bernois de l'époque. En 1900, sur le même territoire, cette proportion était tombée à 27 %, pour atteindre 13 % en 1960 et 6 % en 1990. Evolution spectaculaire, à long terme, d'un secteur de l'économie victime, en quelque sorte, de son propre développement et des gains extraordinaires réalisés sur les rendements, cela dans un marché où règne une demande relativement peu élastique.

Depuis 1945, la croissance annuelle moyenne de la productivité dans l'agriculture a été nettement plus forte que dans les autres secteurs. Outre la diminution de la proportion de personnes actives, la conséquence a été une diminution rapide du niveau général des prix pratiqués sur les marchés internationaux.

Aujourd'hui, les carcans protectionnistes craquent de partout. Notre agriculture se trouve dans une phase de changement structurel fondamental, liée aussi bien au développement technique de la branche elle-même qu'aux mutations survenues sur le plan politique et en matière de libéralisation des marchés.

Actuellement, les entreprises agricoles suisses peuvent être classées en trois catégories, définies selon la manière dont les exploitants prennent en considération les problèmes écologiques.

Les entreprises de type traditionnel se fixent surtout des objectifs de nature économique ; elles cherchent donc à optimiser les rendements en mettant en

œuvre des méthodes de culture appropriées (cultures intensives, visant à obtenir un niveau élevé de productivité).

Les exploitations pratiquant la production dite intégrée prennent en considération d'autres facteurs, notamment l'équilibre entre le milieu ambiant et la production végétale et animale. Ces entreprises, souvent plus diversifiées que les précédentes, utilisent les possibilités d'amélioration des sols par des processus de

régulation naturels. Elles ne font appel aux engrais auxiliaires que de manière limitée et très ciblée, visant ainsi à réduire la charge exercée par l'agriculture sur l'environnement.

L'agriculture dite «biologique», enfin, renonce totalement aux engrais chimiques et aux additifs divers. Les entreprises qui la mettent en pratique peuvent être considérées comme des éco-systèmes équilibrés où agissent uniquement des cycles naturels.

C'est dans le cadre de ces divers types d'exploitations que les agriculteurs doivent affronter l'avenir. Il est possible d'adapter, voire de transformer une entreprise agricole, pour en faire, par exemple, une exploitation «bio». Mais cela ne se fait pas du jour au lendemain ; une période de transition relativement longue doit être prévue, et une formation appropriée doit être acquise.

Dans ce contexte, quel est l'avenir qui s'offre aux agriculteurs de nos régions ? Cette question a intéressé de près la Commission économique de l'ADIJ, qui a suscité, pour commencer, la publication d'un dossier destiné au grand public. Le sujet est vaste. Pour en couvrir plusieurs aspects, nous avons sollicité quatre spécialistes en leur demandant de vulgariser leurs propos afin de les rendre accessibles à tout un chacun.

Comme on pourra le constater dans les pages qui suivent, l'agriculture jurassienne, face à la libéralisation et à l'intégration des marchés, est loin d'être dépourvue d'atouts. ■